



## 1 Chantiers législatifs au SERAC →p.1

La refonte complète de la *Loi sur les activités culturelles* du 19 septembre 1978 avance selon le calendrier prévu.

## 2 Goûts et couleurs au concours du meilleur apprenti cuisinier vaudois →p.2

Le 21 janvier s'est tenu le concours du meilleur, ou de la meilleure, apprenti-e cuisinier-ère. Reflets d'une journée aux fourneaux.

## 3 «E=mcJoe» à la finale de la First Lego League, à Leipzig →p.3

Vainqueurs des qualifications suisses de la coupe de la robotique, des élèves d'Yverdon se sont rendus en Allemagne pour la finale.

## 4 Ecole-Musée: un interface entre les musées et l'Ecole vaudoise →p.4

Les musées, réserves inépuisables de collections, permettent aux enseignants de concrétiser le contenu de leurs cours.

## 5 Forum «Autres temps, autre Ecole» →p.7

Après une journée consacrée à définir les enjeux entourant la transition de l'enfant à l'écolier, deux nouveaux rendez-vous approchent.

## 6 Les élèves du Gymnase de Nyon négocient l'Europe du futur →p.6

Des gymnasiennes de la région nyonnaise ont représenté la Suisse lors d'un rendez-vous du Parlement européen des jeunes.

## 7 L'Orientatoin scolaire et professionnelle perd une de ses «références» →p.5

Promoteur de la consultation pour adultes à l'orientation scolaire, Mario Huter arrive au terme de sa carrière après trente ans d'activité.

## 8 Quarante-cinq ans au service de la formation →p.8

Jean-Jacques Allisson a pris congé du SESAF le 31 janvier. Sa retraite n'en sera pas pour autant inactive!

# 1. Chantiers législatifs au SERAC

Lancé fin 2003, le chantier de la refonte complète de la Loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 avance selon le calendrier fixé par la cheffe du Département de la formation et de la jeunesse (DFJ). Deux groupes distincts ont travaillé respectivement sur les thèmes de l'encouragement à la culture d'une part, du patrimoine et de la recherche d'autre part.

### Deux lois distinctes

L'option de rédiger deux lois distinctes s'est imposée comme étant la solution la meilleure, et la clarification des missions confiées à l'Etat dans le cadre de l'encouragement à la culture a permis de dessiner rapidement les contours d'un projet pour l'une des lois. Pour l'autre projet de loi, la question du patrimoine a nécessité une réflexion plus large, englobant les différents aspects et domaines touchant à la notion du patrimoine culturel et naturel; aussi un groupe d'experts travaille-t-il à la définition du cadre à donner à cette seconde loi qui traitera prioritairement du patrimoine géré par les musées cantonaux vaudois ainsi que les Archives et la Bibliothèque cantonale et universitaire. La problématique du patrimoine des musées proprement communaux ou régionaux n'en est pour autant pas oubliée.

### Une loi pour l'enseignement non professionnel de la musique

Parallèlement, et dans le but d'assurer une assise solide et viable à l'enseignement non professionnel de la musique dans le canton de Vaud, la cheffe du

DFJ a lancé en janvier 2006 les travaux en vue de l'élaboration d'une loi cantonale propre à ce domaine. Des représentants des milieux concernés et de l'administration cantonale participeront aux réflexions dans le but de lui remettre, d'ici à fin 2006, un avant-projet de loi. Leurs travaux peuvent s'appuyer sur différentes études et rapports développés tant par les professionnels de la branche que par l'administration cantonale elle-même, et permettront notamment de répondre aux nombreuses interventions parlementaires sur la question.

Avec plus de 15'000 élèves suivant une formation musicale dans plus de 80 écoles de musique, le Canton de Vaud dispose d'un réservoir très important de jeunes musiciens qui se forment à la pratique d'un instrument. Cette richesse est à saluer, mais l'encadrement des jeunes par les professionnels doit être assuré de manière équitable et harmonisée tant en ce qui concerne les conditions d'enseignement que le coût de l'écolage.

La situation actuelle présente de grandes disparités, aussi bien pour les professeurs que pour les élèves. Une loi cantonale devra permettre d'établir des standards au niveau du cursus pédagogique, des certifications, de la formation des professeurs et de leurs conditions salariales. La question du financement de cette importante activité pour le développement de l'enfant sera également clarifiée.

### Impressum:

#### Editeur:

Département de la formation et de la jeunesse  
Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne  
021 316 30 30

#### Adresse de la rédaction:

Département de la formation et de la jeunesse  
Communication  
Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne  
021 316 30 65  
[info.sgdfj@vd.ch](mailto:info.sgdfj@vd.ch)

#### Ont collaboré à ce numéro:

Abigaëlle Archimi, Sophie Donche-Gay,  
Olivier Droz, Marc Favez, Michael Fiaux,  
Corinne Giroud-Caspar, Nicolas Gyger,  
Anne-Claude Künzi-Hofmann, Anne Lavanchy,  
Jean-Gabriel Linder

#### Diffusion:

La lettre *DFJ informations* est éditée en principe trois fois par année (février, mai, octobre). Diffusée exclusivement en format électronique, elle est destinée principalement aux collaboratrices et collaborateurs du DFJ. Elle est également disponible sur le site Internet du Département à l'adresse:  
[www.dfj.vd.ch/publications/dfjinformations.html](http://www.dfj.vd.ch/publications/dfjinformations.html)

#### Langage épique:

A des fins de concision, il n'a pas été systématiquement procédé à la féminisation, respectivement à la masculinisation de la terminologie.

## 2. Goûts et couleurs au concours du meilleur apprenti cuisinier vaudois

*Cuisiner, selon l'adage, est un art. Cependant, il y a des différences importantes entre les repas que l'on se prépare chaque jour, et ceux que préparent des cuisiniers professionnels. A plus forte raison quand ce sont des apprentis cuisiniers soumis à un concours pour déterminer lequel d'entre eux est la meilleure «toque» des apprentis vaudois.*

Pour les candidates et les candidats au concours du meilleur apprenti cuisinier vaudois 2006, concernant l'ensemble des apprenties et des apprentis de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année, l'aventure a commencé tôt le samedi 21 janvier 2006. Vers 6h45, en effet, un tirage au sort mené autour d'un café et de croissants par Jean-Jacques Poutrieux, ambassadeur itinérant de l'Ecole hôtelière de Glion, et Stéphane Vaucher, enseignant chargé de mission à l'Ecole professionnelle de Montreux (EPM), a permis de déterminer l'ordre de passage des candidats.

### 7h, ouverture des feux

Dès 7h, le premier candidat entre dans la cuisine de démonstration, une salle équipée de huit batteries de cuisine. Suivi de ses pairs quart d'heure par quart d'heure, c'est un véritable marathon qui commence, car chacun dispose de cinq heures, sans pause, pour remplir sa mission : préparer six assiettes de cannettes accompagnées de quatre garnitures, ainsi que six assiettes de mousse au chocolat.

La notation des candidats commence immédiatement. En effet leurs premiers gestes sont déjà scrutés par deux examinateurs de l'Ecole hôtelière, dont l'objectif est de déterminer une note de comportement en cuisine –celle-ci ne comptant que pour 10% de la note finale. Toutefois, selon Jean-Jacques Poutrieux, l'expérience montre que c'est souvent cette note qui départage les candidats les meilleurs pour la victoire. Les différents points auxquels les examinateurs en cuisine sont attentifs sont la mise en place et le stockage du matériel et des ingrédients, l'organisation de la place de travail, la gestion des déchets, l'hygiène, la consommation d'énergie et de matériel, la méthode de cuisson et la préparation des mets.

A 11h, c'est l'arrivée des douze membres du jury de dégustation, tous cuisiniers et membres des amicales des chefs de cuisine de Lausanne et de la Riviera.



Lors du briefing du jury, Jean-Jacques Poutrieux rappelle les règles et sépare les dégustateurs en spécialistes «salé» pour les cannettes d'une part, et «sucré» pour les mousses au chocolat d'autre part. Enfin, à 11h45 arrive l'heure du premier envoi de plats en salle de dégustation. Entre deux plats, quelques membres du jury évoquent les valeurs particulières qui les rassemblent, et relèvent ainsi l'encouragement des jeunes et le droit à l'erreur, rappelant que pour décrocher la première place d'un tel concours, il faut prendre beaucoup de risques lors de la préparation des plats; c'est l'ensemble de la prestation qui est considérée, à la différence d'un concours de patinage artistique aux jeux olympiques, où une unique chute lors d'un brillant programme suffit à ôter tout espoir de victoire à l'athlète.

Pour les membres du jury, la «première impression visuelle» est un élément capital. «Si on se dit: "encore une mousse au chocolat", c'est mal parti! Le goût peut être exceptionnel, sans pourtant garantir une chance de victoire si la première impression visuelle n'y est pas. Lorsque ces deux aspects sont simultanément présents, on est probablement en train de déguster le plat du futur gagnant».

### Un concours qui se prépare soigneusement

Alors que les plats sont en salle de dégustation, les apprenties et les apprentis attendent dans la cuisine où ils ont exercé leur talent. Ce lieu, toutes et tous l'ont déjà pratiqué dans la perspective du concours, s'exerçant préalablement afin de s'habituer notamment à l'emplacement des équipements qui sont ordonnés différemment que dans la cuisine où ils travaillent habituellement. Prises sur leur temps libre, les heures de préparation investies se trouvent compensées par l'expérience acquise, dont toutes et tous sont convaincus qu'elle sera utile non seulement en vue de leurs examens d'apprentissage, mais surtout pour la suite de leur parcours professionnel. L'un d'eux déclare ainsi qu'il a désormais le sentiment de maîtriser le désossage, ayant pu tester de façon satisfaisante sa compétence dans le feu de l'action de ce concours, et se considérant a priori peu à l'aise dans ce domaine.

Tous relèvent certaines difficultés particulières que de tels concours mettent en évidence, et soulignent que leur participation représente une occasion de



La gagnante, Marie Robert, défendra les couleurs du canton de Vaud au 9<sup>e</sup> Concours cuisinier de Suisse romande et du Tessin, le «Poivrier d'Argent», qui se déroulera dimanche 12 mars 2006 à l'Ecole professionnelle de Montreux (EPM).

surmonter ces difficultés. Celles-ci vont de la réussite de la mise en scène du plat alors que plus de cinq éléments doivent y prendre place, ainsi que le défi que représente la nécessité que tous les ingrédients soient servis en même temps «à température». Les candidats relèvent aussi «la possibilité de se dépasser car c'est sous stress que l'on voit ce que l'on fait faux. C'est un peu comme pour le permis de conduire: les experts voient qu'on est bien préparés et insistent sur les derniers points importants à améliorer». Cela dit, le souci principal semble être le même pour toutes et tous: «On croit que cinq heures c'est beaucoup, mais pour faire tout ça, cela devient très vite "limite"».

Quant à la question de la stratégie que chacun a choisi de mettre en œuvre pour accéder à la victoire, les réponses vont de «concentration à 100%, organisation, rapidité, propreté», à «c'est secret», en passant par «c'est pas de la guerre, c'est de la cuisine», qui expriment les dimensions d'art et d'exigence que met en valeur ce métier.

### Palmarès

- 1 Marie Robert  
Le Bleu Lézard  
Lausanne
- 2 Eder Burkhardt  
Nestec SA  
La Tour-de-Peilz
- 3 Susanna Serralheiro  
La Fleur du Lac  
Morges

Le palmarès complet sur: [www.epm.vd.ch](http://www.epm.vd.ch).

# 3. «E=mcJoe» à la finale de la First Lego League, à Leipzig

Une équipe du Collège Léon-Michaud, d'Yverdon, avait remporté la finale suisse de sélection de la First Lego League, un concours de robotique, en novembre dernier. Qualifiés pour la finale européenne, ils se sont rendus à Leipzig le 3 décembre, où ils ont terminés 9<sup>e</sup>.

D'abord vainqueurs de la finale suisse de sélection de la First Lego League (voir DFJ informations n°2), une équipe d'élèves yverdonnois ont ensuite participé à la finale européenne, à Leipzig, le 3 décembre 2005. L'équipe était emmenée par trois enseignants, Mme Majola, MM. Pena et Zbinden, et un parent M. Blum. Interview de Teo Pena, le coach de l'équipe de robotique de l'établissement secondaire Léon-Michaud d'Yverdon.

## En quoi consiste cette compétition européenne ?

Cette compétition européenne commence par une sélection au niveau suisse, qui consiste à faire effectuer une série de missions à un robot fabriqué à l'aide de pièces «LEGO», en moins de 2 minutes 30, le robot étant programmé depuis un ordinateur. L'équipe yverdonnoise «E=mcJoe» devait créer le design du robot et le programmer –design et programmation étant laissés au libre choix des participants. La sélection suisse s'est déroulée au Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) à Yverdon-les-Bains, le samedi 12 novembre 2005.

## Ces élèves se sont-ils directement inscrits à cette sélection suisse ?

Non. Déjà durant le 8<sup>e</sup> degré de leur scolarité, en mars 2005, ces élèves ont participé à un premier concours de robotique, organisé par les établissements scolaires d'Yverdon, et l'ont remporté. Entrés au 9<sup>e</sup> degré, l'équipe s'est alors inscrite au concours officiel.

## Quelles différences y a-t-il d'un concours à l'autre ?

Le recours aux robots reste le même, mais les missions à leur faire effectuer changent. Ainsi, pour le deuxième concours, le thème des missions était «l'océan».

## Du 12 novembre au 3 décembre 2005, le temps ne vous a-t-il pas paru un peu court pour organiser le voyage et le séjour en Allemagne ?

Si. Sans l'aide financière de la commune d'Yverdon et le secours de la diplomatie fédérale via le DFJ, nous ne serions même pas partis –un élève kurde, ayant enfin obtenu un court visa de séjour en Allemagne, n'a rejoint les membres de l'équipe sur place à Leipzig, que ¼ heure avant le début de la finale européenne!

## Comment avez-vous vécu cette finale européenne ?

Nous avons tous été très impressionnés par les moyens mis en œuvre pour cette manifestation : hôtesse d'accueil, serveurs habillés au logo Porsche –la finale se déroulait sur le site européen des dites usines automobiles– repas offerts, etc. Le contact avec les autres équipes –notre équipe était la seule à parler français– a fait grande impression sur les Yverdonnois : ils ont pu comparer leurs travaux et découvrir d'autres robots très performants, rapides, et, ils l'ont vu durant le concours, très efficaces.

## Comment s'est déroulée la finale européenne ?

En trois manches : le robot doit exécuter seul une série de missions ; par exemple, pousser un drapeau, ramener un container vers la base de départ, faire tomber un dauphin, déplacer un sous-marin... A cela s'ajoutait un exposé devant des experts, une interview, la présentation du design du robot. Toutes les épreuves étaient notées.



L'équipe yverdonnoise en pleine préparation sur le «terrain de jeu» de leur robot

## Quels ont été les résultats de l'équipe d'Yverdon ?

L'équipe s'est classée 9<sup>e</sup> et a remporté la coupe de la créativité : ce prix récompensait la seule équipe à avoir attribué un nom, Joe, à son robot et à lui avoir donné un aspect vivant. A titre personnel, je tiens à souligner le gros investissement des enfants dans cet événement, que ce soient les deux pilotes (Daniel Bezençon et Hunar Tahir 9VSO), le programmeur (Patrick De Vasconcelos 9VSO) ou les designers (Flavio Capitaio, Valentin Blum 9VSO et Florian Udry 9VSB) ; ils ont tous pris sur leur temps libre –week-end, vacances, jours de congé– pour être prêts ! Enfin l'appui logistique tant de la Ville d'Yverdon, que du directeur de l'établissement Léon-Michaud, M. Millasson, ainsi que le DFJ, ont permis la concrétisation de tous ces efforts.



Le robot Joe et la coupe de la créativité gagnée par l'équipe yverdonnoise



L'équipe au complet et leurs accompagnants

## 4. Ecole-Musée: un interface entre les musées et l'Ecole vaudoise

Les musées, quelle que soit leur nature, sont régulièrement le cadre de visites d'élèves et d'étudiants. En effet, gardiens des diverses collections rassemblées dans de nombreux domaines, ils sont autant de lieux où il est possible de découvrir de visu des notions présentées dans les cours des différents ordres d'enseignement. Les élèves de la scolarité obligatoire et leurs enseignants sont particulièrement concernés et peuvent bénéficier de la structure «Ecole-Musée», qui a notamment établi depuis 1991 plus de cent dossiers pédagogiques à l'intention des classes visitant les expositions.

Avec ses 80 musées conformes aux statuts du Conseil international des musées (International Council of Museums ICOM) et répertoriés par l'Association des musées suisses (AMS), le canton de Vaud dispose d'une offre prolifique. Dans le paysage helvétique, constitué de près de 1'000 institutions muséales, Vaud se place en troisième position après Zurich (146 institutions muséales) et Berne (100). La richesse vaudoise n'est pas exclusivement quantitative mais se définit aussi par la qualité et la diversité de son offre, qui touche tant les domaines techniques que celui des Beaux-Arts, des arts appliqués ou des sciences naturelles, sans oublier certaines thématiques particulières.

### Des ressources pour les enseignants

Le corps enseignant a toujours eu recours aux musées. De plus, de nombreux musées offrent depuis plusieurs années des activités et programmes ciblés à l'intention des écoliers. En 1991 a été créée la structure «Ecole-Musée»; à cette époque, la médiation culturelle dans les musées suisses était naissante. C'est sous l'impulsion d'enseignants désireux d'intégrer la visite des institutions muséales à leur programme scolaire qu'Ecole-Musée a vu le jour. En quinze ans, non seulement de nombreux musées ont développé des charges de médiateurs culturels, mais ce sont également plus de 100 dossiers pédagogiques qui ont été constitués par la structure «Ecole-Musée».

Depuis septembre 2005, cette dernière est rattachée au Service des affaires culturelles (SERAC) du Département de la formation et de la jeunesse (DFJ). Ana Vulic a ainsi été engagée comme coordinatrice afin de faciliter et intensifier les liens existants entre les écoles et l'ensemble des musées situés dans le canton. Deux axes définissent le mieux les objectifs de la



Le Palais de Rumine, haut-lieu des musées vaudois

structure «Ecole-Musée»: la rédaction de nouveaux dossiers pédagogiques d'une part, et la conception et production d'un site Internet d'autre part.

### Des dossiers ciblés

Les dossiers pédagogiques d'Ecole-Musée sont consacrés à des expositions temporaires ou permanentes des musées vaudois. Destinés aux enseignants des différents niveaux scolaires (primaire, secondaire, gymnase), ils s'intègrent dans la mesure du possible au *Plan d'études vaudois* (PEV). Outils «prêts à l'emploi», ils permettent d'aborder la matière des cours, d'un nouveau point de vue, et de

familiariser les élèves avec la diversité et la richesse des institutions muséales vaudoises. Ils sont validés par le musée concerné, le formateur spécialisé de la Haute École pédagogique (HEP), et testés empiriquement par des classes du niveau scolaire ciblé, avant d'être mis à disposition du corps enseignant. Ils sont rédigés par des connaisseurs de la thématique traitée (enseignant, collaborateur du musée ou commissaire de l'exposition) et téléchargeables depuis le site Internet [www.ecole-musee.vd.ch](http://www.ecole-musee.vd.ch). Ils existent également en version papier, catalogués à la Bibliothèque cantonale et universitaire de la Riponne (BCU/R) et à la Bibliothèque de la HEP.

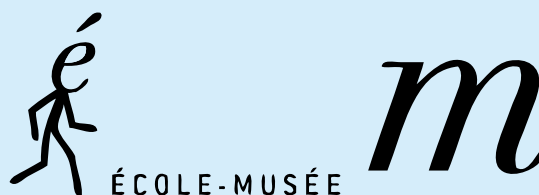
### **Nouvelle formule en 3 phases**

Depuis fin 2005, une nouvelle formule de dossiers pédagogiques est apparue avec deux nouveaux thèmes: *Eau et vie dans le Léman* (Musée du Léman, Nyon) et *Des jeux et des hommes. Aspects didactiques, historiques et culturels des jeux de société* (Musée suisse du Jeu, La Tour-de-Peilz). Cette formule développe une structure en trois volets: AVANT, PENDANT et APRÈS la visite de l'exposition:

AVANT: introduction générale à l'exposition, outils de sensibilisation exploitables en classe, liés à la problématique de l'exposition

PENDANT: visite de l'exposition à l'aide de fiches pour les élèves, explication et plan

APRÈS: pistes supplémentaires et ressources sur le sujet de l'exposition (bibliographie, webographie, filmographie, etc.)



Le nouveau site Internet [www.ecole-musee.vd.ch](http://www.ecole-musee.vd.ch) est conçu comme une plate-forme d'informations, destinée aux enseignants qui y trouveront notamment le répertoire des musées vaudois, la liste des dossiers pédagogiques réalisés à ce jour, des liens utiles ainsi que la bibliographie de base autour de la problématique éducation et musée.

Pour des renseignements complémentaires, adressez-vous à:

[ecole-musee@vd.ch](mailto:ecole-musee@vd.ch)

ou par courrier à

Ecole-Musée,  
Place de la Riponne 6,  
1005 Lausanne.

# 5. Forum «Autres temps, autre Ecole»

La première phase du forum conduit par le DFJ sur le thème «Autre temps, autre Ecole», a été l'occasion de présenter les enjeux qui entourent la transition de l'enfant à l'écolier. Les 11 mars et 13 mai prochains se tiendront les deuxième et troisième phase de ce forum.

A l'ordre du jour du DFJ figurent deux importants thèmes de société: l'obligation faite, ou non, aux enfants de 4 ans révolus de fréquenter l'école enfantine (cycle initial CIN), et l'harmonisation de la journée de l'écolier et de l'écolière (organisation du temps scolaire et parascolaire).

Le Forum «Autres temps, autre Ecole» contribue à élargir le débat scolaire en portant tout particulièrement la réflexion sur la place occupée par l'enfant dans la société actuelle et les conséquences de cette situation pour le fonctionnement de l'école. Il se déroule en trois étapes, dont la première consacrée à la transition «De l'enfant à l'écolier: quels enjeux?» s'est déroulée le 12 novembre, et dont les suivantes prendront place les 11 mars et le 13 mai. Elles seront respectivement consacrées aux particularités de l'école enfantine, ainsi qu'à la journée de l'écolier.

## Un espace d'échange

Les rencontres du Forum offrent au monde politique et enseignant, ainsi qu'au public, la possibilité de s'informer mutuellement, voire de proposer des solutions aux contraintes et problèmes liés à l'entrée dans la scolarité et à l'organisation de la journée de l'écolier et de l'écolière.

La réflexion ouverte s'inscrit dans une perspective de promotion de l'égalité des chances, ainsi que dans un souci de développement des apprentissages fondamentaux. C'est en particulier toute la problématique de l'organisation et des contenus pédagogiques du cycle initial (école enfantine) qui est abordée: le CIN est en effet à la «charnière» des sphères familiales et scolaires.

Les thèmes abordés tout au long du forum sont les suivants:

- les changements scolaires consécutifs à l'évolution de la société et de la famille
- l'obligation de fréquentation ou non de l'école pour les enfants dès 4 ans révolus



Anne-Catherine Lyon, Cheffe du DFJ, lors de la première journée de forum.

- le rythme de la scolarisation au cours du CIN (progressive ou non)
- l'inscription du CIN dans le cursus scolaire, avec des objectifs fixés dans le *Plan d'études vaudois* (PEV), ainsi que l'utilisation de moyens d'enseignement adaptés
- l'organisation du temps scolaire et parascolaire de l'écolier et de l'écolière

## Le CIN obligatoire ?

La question «Faut-il rendre le cycle initial obligatoire?», abordée lors de la première phase du forum, pourrait sembler assez anodine si l'on considère que la presque totalité des enfants fréquente le CIN aujourd'hui. Cependant, elle revêtirait une toute autre importance si ce cycle devenait obligatoire. En effet, il pourrait être demandé dans ce cas à tous les élèves

d'atteindre des objectifs prédéterminés à l'issue du CIN. Fixer des objectifs communs à tous les élèves en terme d'initiation tant aux apprentissages de base ainsi qu'aux outils indispensables à leur progression ultérieure (usage de la langue scolaire, capacité à vivre ensemble, initiation aux mathématiques et écriture) est un thème qui sera, lui aussi, soumis à un large débat lors des deux étapes suivantes du Forum.

La deuxième rencontre abordera plus précisément ce point au travers de la thématique «L'école enfantine: une école comme les autres?». Il y sera débattu notamment des questions et contraintes liées au cycle initial - plus particulièrement des objectifs et contenus, ainsi que du statut et des spécificités du CIN.

La troisième rencontre abordera quant à elle le thème de «La journée de l'écolier», qui englobe plus particulièrement les questions relatives à l'harmonisation des horaires, à la journée continue de l'élève et aux compétences dévolues aux conseils d'établissement scolaire.

## Un débat ouvert à toutes et tous

La participation aux journées de réflexion du Forum s'effectue sur inscription, mais reste néanmoins ouverte à toute personne intéressée. Vous trouvez les informations nécessaires sur le site Internet du Département de la formation et de la jeunesse à l'adresse: <http://www.dfj.vd.ch>



La première journée de débat s'est déroulée à Dorigny, à l'Amphimax, le 12 novembre.

# 6. Les élèves du Gymnase de Nyon négocient l'Europe du futur

Après être brillamment parvenues au terme des sélections suisses en mai 2005, des gymnasiennes de la région nyonnaise ont représenté la Suisse lors d'un rendez-vous du Parlement européen des jeunes, en novembre 2005 à Bari (Italie). Interview.

*Pourquoi vous êtes-vous intéressées aux sélections menant au rendez-vous de Bari du Parlement européen des jeunes ?*

Cela faisait longtemps que nous souhaitions avoir la possibilité de participer à un parlement des jeunes, car on peut y rencontrer des personnes très motivées et intéressées par les différentes cultures et systèmes politiques de l'Europe.

Déjà lors de la démarche de formation de notre équipe, la délégation du Gymnase de Nyon, nous avons rencontré des jeunes gymnasiens avec qui nous nous entendions bien et que nous n'aurions probablement pas rencontrés autrement.

*Comment se sont déroulées les sélections suisses, à Romanshorn ?*

Il y a une grande différence entre les sessions suisse et européenne: durant la session suisse, notre équipe de Nyon formait une commission à elle seule, alors que durant la session européenne chaque commission était formée de représentants de différents pays. Les juges quant à eux sont d'anciens élèves ayant participé au parlement des jeunes, et qui restent actifs dans l'association; ils ont de 20 à 26 ans environ, et leur président doit avoir 30 ans. L'évaluation des équipes participantes par les juges porte sur la maîtrise de l'expression, le travail d'équipe, la répartition de la prise de parole entre les membres de l'équipe, la qualité d'approche du sujet, l'ouverture d'esprit, l'enthousiasme et la créativité.



Noémie Baume, à gauche, et Emilie Walbaum, deux des participantes de l'équipe du gymnase de Nyon

*Quelles idées avez-vous présentées à Bari ?*

Il s'agissait d'abord de communiquer pourquoi nous étions là. Nous avons voulu participer dans un rôle d'acteur et pas seulement d'observateur. La Suisse fait partie du Conseil de l'Europe et le Parlement européen des jeunes rassemble des représentants des pays de l'ensemble du territoire européen, que ceux-ci fassent partie de l'Union européenne ou non. La Turquie et la Russie, par exemple, participent aussi. Notre premier objectif était donc de nous faire une place, bien avant de mettre en avant ce que l'on aurait à dire concernant, entre autre, le développement durable ou la décentralisation du pouvoir. Prendre la parole à propos de l'«Avenir de l'Union en 2007-2013», sujet d'une des commissions, était un challenge supplémentaire alors que nous ne faisons pas politiquement partie de l'Union. Par ailleurs, par notre humour nous pensons avoir montré que la Suisse n'est pas un pays aussi conservateur que l'on pourrait parfois le croire, vu de l'extérieur.

*Quelles compétences avez-vous acquises lors de votre sélection ?*

En particulier: gérer et modérer notre stress. L'ensemble des travaux se déroulant en anglais, nous avons dû rapidement améliorer notre aptitude à traduire notre pensée française en anglais. Nous avons été amenées à surmonter notre appréhension pour prendre la parole devant plus de 200 personnes, ce qui fait beaucoup plus de monde que lors des sélections. Nous avons pu développer notre capacité à nouer et développer nos contacts avec les membres des autres équipes, à organiser notre travail face à un

problème, à prévoir une planification tenant compte du temps nécessaire à chaque étape comme le *brainstorming* ou la rédaction d'une résolution. Phénomène lié au fonctionnement même de la politique, il nous est arrivé de devoir défendre tel point du rapport de notre commission, point qui ne correspondait pas à notre opinion personnelle.

*Quels étaient donc alors vos objectifs personnels pour votre séjour à Bari ?*

Nous souhaitions à la fois améliorer notre anglais et construire des relations pour notre avenir. Si un jour nous voulons séjourner dans un autre pays européen, nous y connaissons probablement déjà du monde. Notre intention était aussi d'observer le fonctionnement d'une assemblée de 250 délégués et non plus seulement 70 comme lors des sélections suisses de Romanshorn.

*... des projets pour la suite ?*

Avec des anciens, qui avaient participé à des éditions précédentes, nous aimerions offrir à d'autres jeunes la possibilité de vivre cette expérience et c'est pourquoi nous allons essayer d'organiser une prochaine session à Nyon, en 2006.

Le site du Parlement européen des jeunes:  
[www.eypej.org](http://www.eypej.org)



# 7. L'Orientation scolaire et professionnelle perd une de ses «références»

Mario Huter a été l'un des promoteurs de la consultation pour adultes à l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle. Arrivé au terme de sa carrière, DFJ information fait le point sur trente années d'orientation.

Formé à la pédagogie curative, puis à la psychologie de l'orientation scolaire et professionnelle, Mario Huter a été l'un des promoteurs de la consultation pour adultes à l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle. Arrivé au terme de sa carrière, il tire un bilan serein de près de trente ans passés au service de la personne.

*Mario Huter, parlez-nous des moments les plus marquants de toutes ces années...*

J'ai commencé ma carrière de conseiller en orientation avec des enfants défavorisés. J'ai adoré travailler dans les classes de développement! Les conditions étaient idéales: les classes étaient peu nombreuses, nous avions plus de temps pour accompagner les jeunes dans la transition école-métier. J'ai côtoyé des enfants aux personnalités extraordinaires... dont certains ont pu construire une vie satisfaisante malgré un départ difficile.

J'ai aimé aussi tout particulièrement l'animation d'ateliers d'orientation avec les adultes. Les adultes tissent des liens, apprennent à trouver des ressources chez autrui. On réalise qu'on n'a pas toujours besoin de spécialistes! C'est l'application de la théorie de l'entraide qui m'est chère: je suis convaincu que le partage d'expériences de vie est utile aux uns et aux autres.

Ce qui me tient le plus à cœur aujourd'hui, c'est la validation d'acquis. La nouvelle loi sur la formation professionnelle vise notamment à favoriser la formation continue et à reconnaître les expériences professionnelles et, surtout, à les attester. Cela ne va pas sans mal, et j'assisterai de loin à la mise en oeuvre de ce projet.

*Quelle place accordez-vous à l'orientation dans la vie de l'individu?*

L'orientation est un lieu unique: c'est un organisme officiel, largement représenté sur l'ensemble du territoire, au service de l'individu en vue de son épanouissement. Comme institution «carrefour» entre l'école et le monde des formations, entre les formations et l'économie, l'orientation peut servir de médiation entre les différentes étapes de la vie.

De plus, ses prestations sont facultatives, gratuites, confidentielles, trois valeurs que je tiens pour fondamentales.

Le caractère facultatif de l'orientation signifie que les personnes s'adressant à ses services viennent volontairement, sans pression ni contrainte. La gratuité, de mon point de vue, ne fait pas appel à des considérations financières, mais s'inscrit bien dans une perspective éthique: à l'orientation, la personne peut exprimer en toute confiance une demande, derrière laquelle se cache bien souvent une situation compliquée, et rencontrer une oreille bienveillante. Les statistiques sont claires: plus de la moitié des usagers de l'orientation viennent surtout pour parler d'un mal-être, qu'ils dissimulent derrière un motif de type perfectionnement ou réorientation. Quant à la confidentialité, elle n'est certes pas l'apanage de

notre profession, mais elle est inscrite dans le code de déontologie des psychologues conseillers en orientation.

*Comment le métier de conseiller ou conseillère en orientation a-t-il évolué?*

Lorsque j'ai commencé ma carrière, l'époque était facile. Il n'y avait pas de problème d'emploi. Pourtant, le métier n'a pas fondamentalement changé dans la mesure où il reste centré sur l'individu. Le quotidien des conseillers en orientation touche à toutes les facettes de la vie. S'il y a une différence, elle tient à l'évolution des demandes du public: initialement, l'orientation s'adressait en priorité aux personnes défavorisées. Aujourd'hui, le public s'est élargi, «normalisé» en quelque sorte.

*Quels sont les défis de l'orientation, aujourd'hui?*

Il y a une contradiction entre le message actuel «Soyez souples, on ne choisit plus un métier pour la vie, etc.» et le besoin fondamental de l'être humain de faire des projets, d'envisager l'avenir dans la sta-

bilité. L'orientation doit travailler avec cette contradiction. Elle est un lieu où les gens peuvent trouver confiance en eux, apprendre à croire en leur potentialité. Mais pour pouvoir donner confiance aux gens, il faut du temps. – Temps qui, il faut le dire, manque malheureusement de plus en plus dans le cadre de la fonction publique... Je connais un homme qui, issu des classes de développement, vient de décrocher son brevet fédéral de comptable. Il a mis 25 ans pour l'obtenir, mais qui aurait pu lui prédire un tel avenir, il y a 25 ans? C'est d'ailleurs l'un de mes projets pour ma vie après l'orientation: raconter le changement, témoigner pour faire des liens avec aujourd'hui. Redonner confiance passe aussi par ça: raconter des anecdotes, évoquer des destins pour montrer à la personne qu'elle n'est pas seule. L'orientation peut offrir ce terrain privilégié, être un relais dans la construction de sa propre vie. En accompagnant l'individu et en lui donnant des repères dans des moments d'incertitude, l'orientation contribue de façon inestimable à éviter des coûts importants à la société.

*Avant son départ à la retraite, Mario Huter nous décrit dans ce texte quelques-unes des problématiques qui lui tiennent particulièrement à cœur*

Les conseillers ou conseillères en orientation sont-ils des orienteurs, des psychologues spécialisés dans les problèmes scolaires et d'orientation? Ou encore des conseillers psychologues spécialistes en orientation, en gestion de projet, dans l'aide à la réalisation de projet, en insertion? Sont-ils des coachs ou des placeurs? Ce qui est sûr, c'est que les conseillers en orientation interviennent quand se pose un problème de choix, quand il y a une crise ou panne. Les personnes qui s'adressent à leurs services vivent des incertitudes, des conflits, des insatisfactions, des inquiétudes, se trouvent dans une situation où les problèmes sont multiples, mélangés, combinés, complexes.

## **Trois périodes clé...**

Les conseillers en orientation sont des professionnels multiformes, polyvalents, sensés trouver des solutions quand les personnes et leur entourage sont à court d'idées, en particulier dans trois étapes de la vie déterminantes sur ce plan:

**La fin de la scolarité**, période charnière où s'opèrent des choix cruciaux et souvent déterminants pour l'avenir du préadolescent de 14-15 ans comme de sa famille, où se mêlent valeurs, projets, projections, espoirs et frustrations.

**La transition école/formation**, moment clé où se posent à nouveau des problèmes de valeurs liés, à des projets de vie qui mobilisent beaucoup d'énergie, tant pour l'adolescent concerné que pour la famille inquiète et demandeuse de conseils.

**La vie professionnelle**, phase pendant laquelle les conseillers en orientation sont interpellés par des personnes confrontées à des choix de vie, à des difficultés professionnelles, à des échecs, à des aspirations et à des envies de changement, surtout lorsque le marché du travail dysfonctionne.

## **...et trois aspects du travail de l'orientation**

Normalement, le marché du travail se charge de placer les personnes dans l'économie là où il faut. L'orientation y contribue en informant au mieux le public concerné, grâce à sa connaissance des structures locales du marché du travail, des acteurs professionnels et de leurs métiers. Quand l'économie ralentit, le marché du travail se transforme et l'orientation doit s'adapter.

Sur le plan psychologique, notre société génère des tensions à chaque étape de la vie scolaire et professionnelle: stress, angoisses, abandons scolaires, échecs, crises éducatives et familiales. L'orientation et ses psychologues doivent prendre en compte ces problématiques et accompagner les personnes dans leurs choix de vie.

Dans un monde en changement accéléré, l'orientation a pour fonction de mobiliser les ressources de la personne et de son entourage afin qu'elle ne perde pas pied et emploi et qu'elle reste intégrée sur les plans économique et social. L'orientation peut accompagner l'individu, de l'adolescence à la retraite, en le conseillant pour les prises de décisions, ou sur les changements souhaités ou forcés en lui fournissant des informations pertinentes en vue de son adaptation continue.

## **Dans ce contexte, quel rôle pour les conseillers en orientation?**

Orienteurs, conseillers en insertion, psychologues, coachs, placeurs? Confrontée à la recherche d'identité, aux désirs, aux rêves, aux projets, à la réalité sociale et économique, l'Orientation scolaire et professionnelle offre un appui constant aux personnes qui le désirent.

Mario Huter

# 8. Quarante-cinq ans au service de la formation

Jean-Jacques Allisson, chef de service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation depuis 1993, a pris sa retraite au 31 janvier de cette année, après... 45 ans d'activité. De l'enseignant frais émoulu ayant débuté à Bottens en 1961 au chef de service, que de chemin parcouru sur les multiples voies de la formation vaudoise.

Le 31 janvier est une date que Jean-Jacques Allisson n'oubliera certainement pas. Quitter la fonction publique après quarante-cinq années d'activité, ce n'est pas une chose banale. C'est en effet en 1961, à l'âge de 19 ans, que le jeune Monsieur Allisson prend en main sa première classe –regroupant l'ensemble des élèves de l'enfantine à la neuvième année–, à Bottens, dans le Gros-de-Vaud. Pour être plus précis, il s'agissait de la classe «réformée» du village, une deuxième classe «catholique» existant à l'autre bout du bourg. Il y exercera jusqu'en 1967, année où il rejoint la capitale du Nord vaudois pour s'occuper de «prim' sup'», avant de rejoindre Payerne en 1973, en tant que directeur des écoles primaires.

En 1979, il retourne à Yverdon pour prendre la tête des écoles primaires Pestalozzi, qui regroupent alors l'ensemble des élèves de l'école enfantine à la neuvième année, exception faite des collégiens.

«A l'époque, les directeurs d'école avaient un double statut, à la fois communal et cantonal. A Yverdon, j'avais la responsabilité –entre autres– de la clinique dentaire, des camps de vacances et des sports facultatifs pour la commune, tandis que la pédagogie relevait du canton...».

## La vocation d'aider les plus faibles

Tout au long de ses années d'enseignement, Jean-Jacques Allisson a pu se rendre compte des diffi-

cultés rencontrés par certains élèves qui nécessitaient de l'aide pour suivre leur scolarité. Mettant les plus faibles au coeur de ses préoccupations, il a toujours souhaité rester attentif aux individualités de chacun. Dès lors, lorsque le poste de chef du Service de l'enseignement spécialisé a été à repouvoir en 1993, Jean-Jacques Allisson s'est naturellement retrouvé à ce poste. Il s'est depuis attelé à la réalisation de nombreux chantiers en tant que chef de service, avec le souci constant de rapprocher l'enseignement spécialisé de l'école.

## Une retraite pleine de projets

L'agenda de Jean-Jacques Allisson ne s'est cependant pas vidé à l'approche de la retraite, et de nombreux projets vont encore bénéficier de son immense expérience. Membre de deux commissions de reconnaissance de titre: enseignement spécialisé et logopédie et psychomotricité; faisant partie du comité de transfert au canton des enseignants spécialisés; président du centre de documentation Pestalozzi; Jean-Jacques Allisson a largement de quoi occuper ses futures journées de retraite. Et s'il lui reste du temps libre, il le remplira volontiers avec sa passion pour le chant ou par la visite de musées. Sans oublier sa famille, pour laquelle il a toujours su ménager quelques moments dans son emploi du temps souvent chargé. La cheffe du DFJ ainsi que l'ensemble des collaboratrices et



Président du Centre de documentation Pestalozzi depuis quelques années, Jean-Jacques Allisson se rendra au mois d'avril à Kagamino, au Japon, pour un cycle de conférence lié à cette activité.

collaborateurs, saisissent cette occasion de dire merci à Jean-Jacques Allisson pour son exceptionnel engagement envers les élèves de ce canton.



Jean-Jacques Allisson, jeune enseignant, et quelques-unes de ses très nombreuses photos de classe.

